

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

### Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Visito pastorale. — V Avis officiel. — VI Communication officielle de Mgr l'archevêque. — VII Aux prières. — VIII Correspondance romaine. — IX Chronique. — X Correspondance américaine. — XI Apostolat de la prière.

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 22 juin

Fête des SS. apôtres Pierre et Paul ; dans le diocèse de Saint-Hyacinthe collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

### ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 22 juin

Messe basse du 5e dim. après la Pentec., *semi-double* ; mém. de S. Paulin, 3e or. *A cunctis* ; préf. de la Trinité.

Solennité *anticipée* de SAINT-JEAN-BAPTISTE

Messe principale comme le 24 juin, *double de 1e cl. privil.* ; mém. du dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux 11e vêpres (ant. *Elisabeth*), mém. du dim. (ant. *Si offers*).

### SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 29 juin

Dans les paroisses suivantes la solennité se fait comme ailleurs par la messe et les vêpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication générale de l'Ordo.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Pierre (Montréal), et de Saint-Paul (Côte St-Paul et île aux Noix).

DIOCÈSE D'OTTAWA — Fête du titulaire de Saint-Pierre (Wakefield) et de Saint-Paul (Plantagenet et Aylmer).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Saint-Pierre (Sorel) et de Saint-Paul (Abbotsford).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Fête du titulaire de Saint-Pierre (Shawinigan) et de Saint-Paul (Grand'mère).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire de Saint-Pierre (La Patrie) et de Saint-Paul (Scotts Town).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Saint-Pierre (L'Avenir) et de Saint-Paul (Chester).

J. S.

## VISITE PASTORALE

### Itinéraire

- Juin, lundi, le 16. — Lachute.*  
*Juin, mardi, le 17. — Saint-André.*  
*Juin, mercredi, le 18. — Saint-Placide.*  
*Juin, jeudi, le 19. — Saint-Benoît.*  
*Juin, vendredi, le 20. — Saint-Augustin.*  
*Juin, samedi, le 21. — Sainte-Monique.*  
*Juin, dimanche, le 22. — Saint-Janvier.*

### AVIS OFFICIEL

**L**ES 28 et 29 du mois courant, des ordinations auront lieu à la cathédrale.

Messieurs les supérieurs de collège et de communautés religieuses sont priés de prendre note de cet avis, et de préparer leurs ordinands pour l'un ou l'autre de ces jours.

### COMMUNICATION OFFICIELLE

#### DE MGR L'ARCHEVEQUE

#### Le couronnement du roi

**L**ES fidèles savent déjà que le couronnement de Sa Majesté le roi Edouard VII aura lieu le 26 du présent mois de juin. C'est un événement heureux pour l'Angleterre et toutes ses colonies. Nous

de  
m  
ro  
do  
re  
à l  
da  
  
dé  
au  
le  
pe  
ses  
J  
:  
di  
Pa  
J  
à l  
lib  
ser  
act  
que  
que  
M  
ceti  
  
S  
gieu  
Past  
S  
Com  
M

tel

devons en remercier la divine Providence, et offrir en même temps des prières pour le bonheur de la famille royale et la prospérité de l'empire britannique. Afin de donner à ces prières et à ces actions de grâces le caractère de solennité qui leur convient, le dimanche 29 juin, à l'issue de la messe principale, un *Te Deum* sera chanté dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse.

Dans sa bienveillance pour le peuple anglais et son désir de permettre à tous les catholiques de prendre part aux réjouissances dont le couronnement sera accompagné, le Saint-Père a accordé, par un *motu proprio*, les deux dispenses suivantes valables même dans les colonies anglaises :

1o Dispense de l'abstinence pour le vendredi 27 juin ;

2o Dispense du jeûne et de l'abstinence pour le samedi 28 juin, veille de la fête de saint Pierre et de saint Paul.

Les fidèles du diocèse de Montréal sont donc autorisés à faire usage de l'une et l'autre de ces dispenses, si libéralement accordées par le Souverain-Pontife. Mais ce serait répondre au désir du pape que de remplacer ces actes de mortification chrétienne par la récitation de quelques prières, par exemple : cinq *Pater*, *Ave* et *Gloria*, chaque jour.

Messieurs les curés et aumôniers sont priés de porter cette communication à la connaissance des fidèles.

### AUX PRIERES

Sœur Marie de Saint-Ludger, née Marie-Louise Desserres, religieuse converse, des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Edith Lévesque, professe converse, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

M. Jean-Baptiste Lefort, décédé à Sudbury.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 28 mai 1902.

**E** gros événement de la semaine a été la venue du Schah de Perse à Rome, la visite qu'il devait faire au Vatican, puis qu'il n'a pas faite et les conséquences qui en ont résulté.

— Il était certain que le Schah de Perse voulait présenter ses hommages au pape. Il l'avait vu dans son précédent voyage à Rome. Alors il logeait à l'hôtel, et était en parti pour aller au Vatican ; c'est dans le même logement que le cardinal Rampolla était venu lui rendre la visite au nom du pape. Or, cette fois, le programme devait être un peu différent. Car le Schah, voyageant en forme officielle, était l'hôte du roi, devait habiter le Quirinal et se servir des carrosses de la cour. Dès qu'il fut arrivé, il manifesta son désir de voir le Souverain-Pontife et agréa en bloc le cérémonial particulier qu'il fallait suivre.

— Ainsi il fut décidé qu'il ne se servirait pas des voitures du Quirinal pour aller au Vatican, et qu'il ne partirait pas du Quirinal. Il irait déjeuner chez son ministre, le prince Malcolm-Khan au palais Roccagiovine. Ce prince, qui est ambassadeur près le roi d'Italie, ne pouvait l'accompagner au Vatican, et on proposa au Schah de prendre avec lui l'ambassadeur de Belgique auprès du Saint-Siège, qui avait été autrefois ministre de Belgique à Théhéran et était en très bonnes relations avec le souverain. Le Schah préféra faire venir de Vienne son ambassadeur, et tout paraissait réglé.

— Mais le Vatican eut une dernière difficulté. Il fallait que le cardinal secrétaire d'Etat rendit la visite. Or il ne pouvait la rendre au palais de l'ambassadeur, parce que ce palais étant le siège d'une ambassade auprès du Quirinal, rien n'empêchait que le cardinal Rampolla n'y trouvât réunis des ministres, des généraux ou d'autres personnages officiels. Et peut-être qu'en Italie on se serait donné le malin plaisir de mettre dans l'embarras le représentant du Saint-

Siège, en le forçant de saluer officiellement les représentants du roi. Il y avait là une question de convenance et de délicatesse dont le cardinal Rampolla et le Souverain-Pontife, bons juges en la matière, appréciaient toute la gravité. Le cardinal Rampolla fit savoir qu'il ne pouvait rendre la visite à l'ambassade près le roi d'Italie et proposa que le Schah, en sortant du Vatican, allât dans une autre ambassade près le Saint-Siège, où il irait le voir.

— Le Schah de Perse refusa cet atermoiement, disant qu'il n'avait aucune raison d'aller dans une autre ambassade, et que, puisque le Vatican en faisait une question *sine qua non*, il préférerait renoncer à la visite. On n'avait pas lieu de s'attendre à cette réponse au Vatican, et on croyait raisonnablement que le Schah, qui avait accepté toutes les exigences du protocole, ne refuserait pas l'une d'elles et qui n'était pas la moins sérieuse. Qui veut la fin, veut les moyens. Mais le Quirinal travaillait secrètement en dessous pour empêcher le Schah de Perse d'aller voir le Souverain-Pontife. On avait été très poli pour le Schah, on l'avait comblé d'attentions et de prévenances, et on lui fit savoir que s'il pouvait se dispenser d'aller au Vatican, le Quirinal en serait très heureux. Le Schah, dont l'étiquette n'a pas le raffinement de la nôtre, ne vit qu'une chose : faire plaisir au roi d'Italie qui le recevait si aimablement, et déclara qu'il n'irait pas voir le pape.

— Immédiatement le Quirinal a profité de cet incident pour monter une démonstration anticléricale. Le lendemain matin partait le Schah, qui fut très applaudi. Mais on criait aussi pour souligner la signification de ces applaudissements : *Abbasso il Vaticano, abbasso i preti*, ce dont le roi qui l'accompagnait semblait charmé.

— Ce refus de visite est fâcheux pour l'Eglise. Il est fâcheux comme précédent. Un souverain étranger est venu à Rome sans voir le pape, et a souligné ainsi par son absence la politique italienne, qui non seulement a confiné le pape dans un palais, mais fait tout ce qu'elle peut pour lui enlever les attributs et apanages de la sou

veraineté. Le Schah en n'allant pas au Vatican semblait ne point reconnaître le pape comme souverain.

— Une autre conséquence retombe sur les catholiques de Perse. Je sais bien que les catholiques latins ne sont pas très nombreux dans ce pays, 500 à peine. Les catholiques chaldéens eux-mêmes, d'après les statistiques de la Propagande, y seraient au nombre de 13,000 sur 9 millions d'habitants. Mais la religion peut s'étendre. Et le Schah, qui jusqu'alors était vraiment bien disposé pour les catholiques, pourrait se venger sur eux de l'échec qu'il a eu pour sa visite.

Il faut espérer cependant qu'il n'en sera rien. Dieu est au-dessus de ces conflits diplomatiques ; et Léon XIII, qui a dû souffrir de ce manque immérité d'égards, saura agir de telle façon que ses fils de la Perse n'en éprouveront aucun dommage.

DON ALESSANDRO

## CHRONIQUE

### A L'UNIVERSITÉ LAVAL



ENDREDI, le 6 juin, une séance extraordinaire a eu lieu à l'Université Laval de Montréal.

L'élite de la société s'y était donné rendez-vous pour goûter les charmes de deux éloquents et sympathiques paroles, celle de M. Cambon, ambassadeur français aux Etats-Unis, et celle de M. Croiset, doyen de la faculté des lettres de l'Université de Paris.

Les éminents visiteurs ont été présentés à l'assemblée par le vice-recteur, M. le chanoine Archambeault, en des termes remplis d'à-propos et d'élévation, et fréquemment applaudis.

M. Cambon, dans un discours ravissant de sens, de finesse et d'émotion, a soulevé un véritable enthousiasme.

La conférence de M. Croiset a été suivie avec le plus vif intérêt, malgré l'austérité du sujet que l'illustre pro-

fesseur s'était lui-même choisi : *la crise des études classiques*.

On avait l'impression d'entendre un maître !

L'étude de l'antiquité, des langues antiques, du latin et du grec, a des droits imprescriptibles qu'il serait extrêmement dangereux de sacrifier. Gardons religieusement ces précieux moyens de formation intellectuelle.

D'autre part, les sciences et les langues modernes requièrent aujourd'hui dans les programmes de l'enseignement secondaire une place que nul n'est en droit ni en position de leur refuser.

La somme des connaissances à acquérir est donc devenue plus considérable ; et le temps qu'on peut y mettre reste le même.

De là naît un problème saisissant : la crise des études classiques.

Comment résoudre cette difficulté ? En adaptant les programmes aux besoins des générations actuelles, sans méconnaître ni les droits des études modernes, ni les droits des études antiques.

N'amointrissons pas trop l'importance des sciences. Ces connaissances, il faut bien de nos jours les posséder. C'est une nécessité rigoureuse. Sans elles, l'homme serait condamné à une infériorité funeste : il sera incomplet, et dans son outillage et dans sa formation.

Mais si l'acquisition de ce qu'on est convenu d'appeler les sciences modernes allait se faire au détriment de la vieille formation classique, il y aurait là un vice capital, beaucoup plus funeste encore. A détacher le rameau du tronc d'où il a puisé toute sa sève, on court le risque criminel de le vouer fatalement à la mort.

En résumé, une sorte de compromis s'impose à la droite raison.

Moins de grammaire et de dictionnaire, hors texte ; peut-être aussi moins de thème et de prosodie. De ces

exercices si utiles cependant à l'intelligence des langues antiques, gardons les éléments indispensables. Ne laissons de côté que cet amas fastidieux et encombrant de règles de syntaxe, d'exceptions, de conjugaisons et de déclinaisons.

Mais à tout prix, gardons du latin et du grec la substance nécessaire : c'est-à-dire la traduction, sous l'œil et avec l'aide du professeur ; c'est-à-dire la lecture attrayante et étendue des textes classiques, la version comme exercice de langue maternelle ; c'est-à-dire l'analyse intensive, la pénétration des littératures antiques.

Par contre, il serait insensé de pousser outre mesure aux études scientifiques. Ici également des limites doivent être posées, et d'autant plus restreintes que les ressources éducatives des sciences sont moins sûres et moins riches.

Parmi les sciences et les langues modernes, n'inscrivons sur nos programmes que celles dont nous avons un besoin réel dans les conditions spéciales où nous sommes placés. Ne donnons à leur étude, en ampleur et en profondeur, rien autre chose que le strict nécessaire.

Voilà le juste tempérament, voilà l'équilibre, voilà la solution pratique.

MGR GRANDIN

Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, est mort après plusieurs mois de maladie. C'était le doyen de l'épiscopat canadien. Déjà, depuis 1897, le Saint-Siège lui avait donné un coadjuteur, dans la personne de Mgr Legal.

Mgr Vital-J. Grandin était né en 1827, à Saint-Pierre de Lacour, dans le département de la Mayenne, au diocèse de Laval, en France.

Pie IX le nomma, le 11 décembre 1857, évêque de Satala *in partibus* et coadjuteur de Saint-Boniface. Il fut consacré, le 30 novembre 1859, dans l'église de la Trinité,



à Marseille, par le fondateur de l'ordre des Oblats de Marie-Immaculée auquel il appartenait, l'illustre Mgr de Mazenod.

Il fut transféré au siège de Saint-Abert, le 22 septembre 1871.

Le vénéré défunt laisse après lui, avec une universelle réputation de sainteté, les plus magnifiques exemples de zèle, de dévouement, de piété et de bonté.

#### LA PAIX SUD-AFRICAINE

La guerre est finie dans le Sud de l'Afrique. Les journaux quotidiens ont donné les conditions de la paix qui a été signée la semaine dernière entre les belligérants. En l'absence de Mgr l'archevêque, occupé aux fonctions de sa tournée épiscopale, la note suivante a été communiquée aux catholiques de Montréal par Mgr le vicaire général.

“ Mgr l'archevêque de Montréal a appris dans le Nord de son diocèse, où il est encore actuellement en tournée pastorale, l'heureuse nouvelle de la cessation de la guerre du sud-africain.

“ C'est un événement dont nous devons tous nous réjouir et remercier Dieu. En conséquence, Sa Grandeur ordonne que dimanche prochain, après la grand'messe, un *Te Deum* soit chanté dans toutes les églises paroissiales du diocèse. ”

#### LES DRAPEAUX DANS LES ÉGLISES

Les *Ephemerides Liturgicæ*, publiées à Rome et dont on connaît la compétence et l'autorité, sont revenues sur la question des drapeaux dans les églises,

Elles s'appuient sur le décret de la Sacré-Congrégation des Rites du 14 juillet 1889, no 5990 — décret confirmé le 17 janvier 1890 — pour dire qu'on ne peut admettre dans les églises que les étendards religieux, ceux pour lesquels se trouve dans le *Rituel Romain* une formule de

bénédiction, et qui ont effectivement reçu cette bénédiction.

Elles donnent ensuite les conditions exigées pour que cette bénédiction puisse être accordée aux étendards, bannières ou drapeaux de sociétés ou confréries. Il faut que ces sociétés dépendent de l'autorité ecclésiastique, que leurs statuts lui aient été soumis et aient reçu son approbation ; enfin il faut que ces étendards ou drapeaux portent un signe religieux. — Saint-Office, décret du 13 août 1887.

Quant aux drapeaux nationaux, on peut les permettre dans les cortèges funèbres, pourvu qu'ils ne portent aucun emblème défendu et qu'ils soient à la suite et non en avant du corps. On ne doit point en permettre l'entrée dans l'église, à moins que l'on n'ait à craindre des troubles. — Souverain-Pontife, 4 avril 1887, et Saint-Office, 24 novembre 1897.

Cette loi canonique, observe le P. Brandi, S. J., dans la *Civiltà cattolica* (série XVII, vol. VI., p. 291), n'écarte point le drapeau en tant que national, mais en tant que non béni.

#### LA VRAIE DÉVOTION

Les réflexions suivantes sont empruntées à la *Semaine religieuse* de Cambrai. Nous avons cru que nos lecteurs pourraient à l'occasion en faire leur profit.

“ Les anciens, en fait d'objet de piété, mettaient au premier rang les signes de la foi catholique, sur lesquels l'Eglise a répandu la bénédiction dont la source est en elle : c'est-à-dire les sacramentaux, l'eau bénite, les cierges de la Chandeleur, les rameaux du dimanche des Palmes, les médailles bénites et indulgenciées.

“ Leurs formules préférées de prières étaient les formules liturgiques. Ils récitaient les psaumes de la pénitence, les psaumes graduels, les litanies des saints.

“ Ils avaient tous cette conviction qu'une mortification,

si petite soit-elle, est plus agréable à Dieu qu'une illumination, si féérique qu'on la suppose.

“ Leur pèlerinage favori était celui du Tabernacle, ou encore celui du Calvaire, par l'exercice si ancien et si suggestif du chemin de la croix, ou bien enfin celui des processions des Rogations et de Saint-Marc, auxquelles ils ne manquaient jamais. Les stations qu'on les voyait le plus volontiers faire à l'église, c'était à la chapelle du grand Christ et à l'autel de Marie.

“ Leur christianisme, en un mot, était d'or ; prenons garde de faire entrer dans le nôtre de l'alliage. ”

#### NOS CATHOLIQUES GRECS

Son excellence Mgr Falconio avait été notifié que le T. R. Ambroise Polanski, missionnaire délégué au Canada avec la permission du Saint-Siège, viendrait bientôt visiter ceux de ses compatriotes qui se sont établis dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Les Galiciens attendaient avec impatience l'arrivée au milieu d'eux de ce prêtre de leur rite.

On sait, en effet, que les Galiciens du Canada appartiennent, pour la plupart, à l'Eglise catholique grecque ruthène.

La différence de rite exceptée, ce sont des nôtres absolument : ils professent la même foi, ils admettent les mêmes dogmes.

Malheureusement, ces pauvres émigrés seront trompés dans leur espérance. Le délégué annoncé ne viendra pas. Prions Dieu qu'il envoie enfin des prêtres de leur rite et de leur langue à ces quarante mille frères exposés à perdre la foi.

#### UNE BELLE PAROLE D'ENFANT

La dernière livraison du *Messenger du Sacré-Cœur* nous apporte le joli trait suivant :

“ Mgr Bruchési avait conféré le sacrement de la confir-

mation à une quarantaine de premiers communiant. Après la cérémonie, enfants et parents passèrent à la salle de réception, où il y eut présentation d'adresse à Monseigneur, avec accompagnement de fort jolis chants. Puis le paternel archevêque voulut causer avec l'angélique petit monde confirmé tout à l'heure. La scène fut ravissante.

“ A la grave question que Monseigneur posa à chacun des enfants, sur ce qu'il allait faire quand il serait grand, on devine tout ce que les réponses provoquèrent de sourires, et même de larmes aux yeux des mères. Car s'il y eut des marchands de fer, des médecins, des avocats, on compta aussi des religieux et des prêtres, voire même des évêques et des archevêques !


“ Le dernier interrogé, fils d'un banquier bien connu de la ville, s'approchait d'un air grave, timide et recueilli : — Tu vas sans doute faire un banquier, comme ton papa ? lui demanda Sa Grandeur.

— Non, Monseigneur, répondit l'enfant avec résolution, je veux faire un *saint*. ”

Montréal, 12 juin 1902.

## CORRESPONDANCE AMERICAINE

New York, juin 1902.

 E jour même de l'inauguration de la statue de Rochambeau à Washington, le 24 mai dernier, a eu lieu à Niagara Falls, dans l'Etat de New York, une autre inauguration, qui pour avoir été moins pompeuse n'en doit pas être moins chère à nous Canadiens et Français. Robert Cavalier de la Salle qui découvrit la région des Lacs en mai 1679 a vu enfin commémorer son souvenir, grâce à la Société-Historique de Niagara. Un monument de granit lui a été élevé avec cette inscription sur une tablette de bronze :

jan  
un  
con  
reli  
abs  
raci  
dan  
J  
juin  
ense  
rosit  
gnée  
daie  
ou p  
leur  
And  
more  
pratf  
Je  
breu:  
par t  
adop  
veau  
sion }

Hereabout, in May, 1679,  
ROBERT CAVALIER DE LA SALLE,  
Built the Griffon of sixty  
Tons Burthen, the First Veesel  
To Sail the Upper Lakes.  
Erected by Niagara Frontier Historical Society  
and  
Presented to Niagara Landmarks Association,  
May, 1902.

— Si j'en crois le chancelier de l'Université de Nébraska, M. Benjamin Andrews, la psychologie américaine vient de sauter aujourd'hui un grand pas. Ce profond docteur qui, vous allez voir, a de l'esprit comme quatre, a trouvé tout seul que désormais « la moralité sans religion » devrait être enseignée dans les écoles publiques. C'est absolument comme s'il décrétait : dorénavant il n'y aura plus de racines aux arbres, plus de fondements aux maisons, nous bâtirons dans l'air.

Jusqu'à présent, dit M. le chancelier, dans la *Success Review* de juin : « les protestants avaient craint que si une maîtresse catholique enseignait à ses élèves l'amour de la retenue, de la pureté, de la générosité, de la charité, de la vérité, fatalement les leçons seraient imprégnées de doctrine religieuse. D'autre part, les catholiques appréhendaient de confier leurs fils et leurs filles à des professeurs luthériens ou presbytériens, dans la pensée que ceux-ci leur feraient épouser leur propre foi ». *This fear is now seen to be groundless.* Et M. Andrews s'emballa de là pour recommander la morale civique, la morale sans Dieu, la morale sans au delà, en d'autres termes l'athéisme pratique.

Je crois bien que la suggestion de ce rêveur — et de ses nombreux congénères — sera accueillie pour ce qu'elle vaut : c'est-à-dire par un haussement d'épaules et un sourire de pitié. Mais si elle était adoptée un jour, alors je conseillerais de créer immédiatement de nouveaux postes de police et de nouvelles prisons, où il y aurait admission pour pensionnaires âgés de moins de douze ans.

Il y a, n'est-ce pas ? dans l'âme de l'enfant une porte toute grande ouverte sur le ciel. Et si on la ferme, cette âme tombe dans les ténèbres les plus noires. Réduite à marcher dans le trouble et la nuit, elle perd un peu à la fois jusqu'à la distinction entre le bien et le mal.

La religion est aussi nécessaire pour étayer la morale que l'air est nécessaire à nos poumons pour respirer et vivre. N'essayons pas par des procédés hypocrites à relever un système perclus et boiteux. N'acceptons aucune demi-mesure ni aucun atermoiement et continuons à lutter contre n'importe quelle neutralité.

— Dans son numéro du 24 mai dernier, le *New York Sun* avait publié toute une série de calomnies plus ou moins malignes contre la langue française telle qu'elle est parlée au Canada.

Une réclamation explicative ayant été adressée à M. William Laffan, celui-ci a bien voulu la reproduire dans son article de fond du lendemain même. Mais cela prendra bien du temps avant que ces braves gens parviennent à saisir la différence entre le français parlé par les Canadiens-anglais et celui parlé par les Canadiens-français. Vu la connexion étroite qu'il y a entre notre langue et notre foi, je crois que nous ne mettrons jamais trop de soin à la faire connaître et respecter.

— Le 15 mai dernier, M. Roosevelt a adressé au Souverain-Pontife les huit volumes de ses œuvres complètes. M. le président les avait enrichis de quelques lignes autographes. Depuis l'*Ave Roma Immortalis* de Marion Crawford, Léon XIII n'avait reçu aucun pareil hommage d'auteur américain.

— A titre documentaire, je transcris ici quelques mots de l'allocution prononcée par Son Eminence le cardinal Gibbons dans l'église Saint-Patrice de Washington, le 25 mai dernier, devant les envoyés de France, venus inaugurer la statue de Rochambeau.

Sur les lèvres du premier dignitaire de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, ces paroles empruntent pour nous une importance spéciale ; elles constituent un aveu remarquable que je crois devoir enregistrer ici.

« Fils de France. — Elle est aussi agréable que juste notre réunion aux pieds des autels, afin de remercier le Tout-Puissant des grandes choses que vos compatriotes ont accomplies en cet hémisphère pour la cause de la religion et de la civilisation. Pendant plus de deux siècles, après la découverte du continent américain, les missionnaires français ont traversé les mers et prêché l'Évangile aux indigènes. Ils ont apporté ici le flambeau de la foi et de la civilisation. Ils ont exploré nos lacs, nos rivières et nos montagnes, ils ont montré qu'ils étaient aussi bien les hommes de la science que les hommes de Dieu.

« Vous êtes venus dans la capitale pour prendre part à l'inauguration de la statue du comte de Rochambeau, dont les services dans la cause de l'Indépendance Américaine ont été si remarquables et si signalés qu'il eut pu dire vraiment en en parlant : *Quorum pars magna fui*.

« Quand les troupes américaines marchaient avec les régiments français vers Yorktown, Washington proposa de donner la prééminence à l'armée française. Rochambeau, son chef, déclina cet honneur, et préféra suivre l'impulsion de son cœur et les instructions de son gouvernement en se subordonnant au général en chef américain.

« Sans l'aide de la France, il eut été impossible pour les colonies de conquérir leur indépendance. Benjamin Franklin, durant son séjour à Paris, a dit souvent que jamais nous ne pourrions payer suffisamment ce bienfait. Washington lui-même, dans une lettre au chevalier de la Luzerne, a fait cet aveu : « Sans le secours de votre pays, nous étions incapables non seulement de repousser l'ennemi, mais même de continuer la lutte. »

-- Un de mes amis s'est amusé dernièrement à bâtir des anagrammes latins sur le mot anglais : Etats-Unis — *United States*.

Vu les curieux et suggestifs résultats qu'il a obtenus, je crois pouvoir déroger à mon habituel sérieux en me permettant de les transcrire à l'intention des lecteurs de la *Semaine religieuse* de Montréal.

Lettres pour lettres, mots pour mots, voici quelques-uns de ces anagrammes.

*In te Deus stat — Dieu est là parmi vous. Inde tutus stat — Et de là vient votre protection.*

*Dentatus est — Il a des dents et il mord.* Ici évidemment le sujet change : c'est l'Oncle Sam qui est sous entendu. Ses morsures sont-elles assez apparentes pour que l'on pense tout de suite à lui ?

*Siste, nudat te — Arrêtez, il vous dépouille.* Des méchants diraient qu'il s'agit encore du vieil Oncle... en train cette fois d'usurper des biens qui ne lui appartiennent pas.

*Desiste, nutat — Au large ! il branle la tête.* Un geste que l'Oncle Sam a pu montrer en 1861, mais qui n'a évidemment plus raison d'être maintenant.

*A te desistunt — Ils te quittent.* Les Etats-Unis s'en vont des Philippines comme ils l'ont fait de Cuba. Qui sait si cette paraphrase oratoire ne sera pas une traduction littérale un jour ?

HENRY BAYARD.

## Apostolat de la Prière

*Intention générale pour le mois de juin 1902*

*Approuvée et bénie par Léon XIII*

### La récitation de l'Office du Sacré-Cœur

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que la récitation du Petit Office du Sacré-Cœur se propage dans les familles chrétiennes, surtout par les Associés de l'Apostolat.

*Résolution apostolique.* — Réciter le Petit Office du Sacré-Cœur et le faire connaître autour de vous.

*Indulgences.* — Par un décret de Rome, en date du 12 décembre 1901, deux cents jours d'indulgences sont accordés aux fidèles qui le cœur contrit, récitent pieusement le *Petit Office du Sacré-Cœur*.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire. Elles peuvent se gagner une fois le jour, pourvu que, ce même jour, on fasse quelques prières pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et le triomphe de la sainte Eglise.